

Compte rendu de l'Assemblée Générale des personnels de l'université de Lille (Pont de Bois, lundi 20 janvier 2020)

Environ 150 personnes étaient présentes.

1. Bilan de la mobilisation à l'université et ailleurs :

- *L'UFR de littérature et civilisation étrangères* a tenu une AG jeudi dernier en présence de 26 collègues. Elle a réfléchi aux différentes actions à mettre en œuvre contre la « réforme » des retraites et le projet de LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche). Elle souhaite ne pas se couper des étudiant-e-s et s'est prononcée majoritairement pour une grève administrative. Elle réfléchit à empêcher la tenue des jurys et à d'autres formes de grève administrative. Le 30 janvier se tiendra une AG des deux UFR en cours de fusion : les collègues mobilisé-e-s demandent à mettre les retraites et la LPPR à l'ordre du jour.
- *SciencesPo Lille* : il y a eu une AG le 14 janvier, puis le 16 une réunion de présentation de la « réforme » des retraites et de la LPPR. Lors de l'AG a été décidé de soutenir le mouvement contre la « réforme » selon différentes modalités. Presque 50 personnes étaient présentes, c'est un succès. Le bien-fondé de la mobilisation est partagé mais les formes de mobilisation ont donné lieu à des discussions. Il a été décidé d'appeler à abonder la caisse de grève de l'université et de demander officiellement à ce que Sciences Po Lille puisse en bénéficier. Une prochaine AG aura lieu la semaine prochaine pour mettre en place des actions.
- ***Vote de l'AG pour que les personnels de Sciences Po Lille puissent participer à et bénéficier de la caisse de grève de l'université : unanimité moins 2 abstentions.***
- *Futur département fusionné (Pont de Bois et Cité Scientifique) de sociologie, anthropologie et culture* : la grève « active » a été reconduite, sous toutes les modalités possibles (annulation des cours les jours de mobilisation, cours alternatifs etc.). Les collègues non mobilisés sont invités à ne pas pénaliser les étudiant-e-s grévistes. Une réflexion est en cours sur la grève administrative.
- *Revues de SHS (action nationale)* : une première revue (*Genèses*) s'est mise en grève le 6 janvier, maintenant c'est une soixantaine qui se déclare en lutte, selon des modalités variées : c'est un grand succès ! Lors d'une récente AG des revues à Paris 127 personnes étaient présentes, une action symbolique pour manifester notre opposition à la LPPR a été décidée, et 46 revues se sont accordées pour un éditorial commun contre les « réformes » en cours.
- *Candidature collective à l'HCERES (action nationale)* : quelque 2800 collègues se sont manifestés pour cette action ; des courriers-type sont disponibles auprès de RogueESR.
- *Département de Science Politique de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales* : depuis une semaine les deux tiers des enseignants-chercheurs titulaires du département sont en grève de leurs enseignements. L'AG de jeudi dernier a reconduit la grève des enseignements cette semaine. Une majorité des enseignant-e-s non titulaires participe également au mouvement. « L'atelier des grévistes » inauguré la

semaine dernière a tout un programme d'activité cette semaine (transmis sur la liste du collectif égalité d'accès à l'enseignement supérieur). La grève des enseignements est effective, avec les cours concernés transmis à l'administration. Cela présente l'avantage de nous laisser du temps pour la mobilisation et de bien identifier notre position pour les collègues BIATSS et les étudiant.e.s. Les cours annulés ne seront donc pas rattrapés, la grève nous protège à ce sujet (service réputé fait). Plusieurs collègues sont absents aujourd'hui pour participer à d'autres actions : accueillir le président Macron à Dunkerque, soutenir des piquets de grève lycéens.

- *AG de la coordination nationale des laboratoires en lutte (Paris, samedi 18 janvier) :* environ 200 personnes étaient présentes physiquement (et une centaine à distance), avec des profils variés – titulaires et précaires, (enseignant-e-s-)chercheuses et chercheurs ou ITA, large spectre de disciplines. Un appel urgent est lancé pour préparer une première coordination nationale (a priori les 1^{er} et 2 février à Paris). Une motion (disponible en ligne, ou sur la liste de diffusion « collectif égalité ») a été votée, elle est très ouverte sur l'interprofessionnel, reliant directement la LPPR au mouvement social en cours sur les retraites, contre la précarité, contre la casse des services publics. Les SHS sont majoritaires, mais les « sciences dures » commencent aussi à bouger. Une lettre circule parmi les directrices et directeurs de laboratoires pour demander un moratoire contre la LPPR. Voir le compte-rendu de notre collègue Marie Brochu envoyé sur la liste.
- *Une délégation invitée de camarades cheminot-e-s s'exprime ensuite.* Elle rappelle l'implication cheminote dans les luttes interprofessionnelles, notamment les AG de l'enseignement secondaire. La reconduction de la grève à la SNCF a été votée jusqu'à vendredi ; le programme de mobilisation de la semaine est très chargé ! Vu la durée du conflit, la participation à la grève est en baisse, mais l'opposition des cheminot-e-s aux contre-réformes est au plus fort ! La grève reconductible libère du temps. Ainsi ont été soutenus les salarié-e-s de La Redoute, qui ont débrayé à 90% pour protester contre une attaque de leur direction contre leurs congés ; elle a été contrainte de reculer. Les discussions dépassent la question des retraites, c'est un véritable réveil du monde du travail. Des convergences se sont nouées avec Cargill, multinationale de l'agro-alimentaire qui cumule plus de 20 milliards de bénéfices mais prévoit un plan de licenciements (plus de la moitié des effectifs de l'usine d'Haubourdin seraient supprimés). Une AG de Cargill s'est tenue avec une présence cheminote et nous avons eu un cortège commun dans la dernière manifestation lilloise. Cela nous a aussi permis de nous organiser contre la répression policière, qui s'est concrétisée non seulement par des gazages gratuits mais aussi par des interpellations au motif de dissimulation du visage ! Nous discutons avec plein de secteurs professionnels sur les conditions de travail, les salaires etc. et nous rendons compte des convergences.
- *Mobilisation des avocat-e-s :* elle a débuté le 6 décembre dernier et s'est amplifiée et durcie depuis le début du mois de janvier. Tous les barreaux sont touchés, c'est inédit. **Vendredi 24 janvier de 10h30 à 12h** aura lieu sur le campus de Moulins une réunion avec des avocat-e-s mobilisé-e-s. La profession est également sensible à la question des violences policières.

- ***Motion concernant les insultes et l'attitude du dir. cab. du Président Camart lors de la venue d'une délégation au Café du président (voir pièce jointe) : adoptée à l'unanimité. Un collègue suggère également de saisir les instances de l'université à ce propos.***

2. Caisse de grève

C'est un succès, les 10000€ ont été dépassés en trois semaines. Il faut toutefois poursuivre la collecte et faire connaître largement la caisse. Il y a différents lieux de collecte (en ligne, atelier des grévistes etc.) Il convient d'informer des initiatives locales pour disposer d'un relevé régulier précis des sommes recueillies.

Une cérémonie de remise des chèques aux bénéficiaires est envisagée, mais la date et le lieu sont en discussion.

Au niveau national, les caisses de grève montent également en puissance.

3. Votes : grève, prochaine AG

Un collègue du site de Roubaix informe de la tenue d'une AG locale au LEA (mardi 21 janvier, amphî A), où une délégation de l'AG des personnels de l'université de Lille sera envoyée. De nombreux lycées sont mobilisés à Roubaix.

- Le principe de tenir la prochaine AG de l'université sur le site de Roubaix est adopté à l'unanimité moins quelques abstentions.

- La date du lundi 27 janvier est adoptée à l'unanimité. L'AG aura lieu de 11h à 13h, une heure d'information syndicale sera déposée.

- La grève jusqu'à la prochaine assemblée générale est votée à l'unanimité moins 2 abstentions et 2 personnes ne prenant pas part au vote.

Une discussion a eu lieu sur les modalités de grève, notamment en matière d'enseignement. Il est décidé de former un groupe de travail (utiliser la liste de diffusion « collectif égalité » pour s'inscrire) pour étudier la question cette semaine, des propositions précises seront soumises à la prochaine AG. Dans l'attente de celles-ci, un appel à retenir les notes d'ici à lundi prochain est voté à la quasi-unanimité (moins une personne ne prenant pas part au vote).

4. Actions prévues

- **Vœux des personnels de l'UdL + grande fête de la mobilisation interprofessionnelle : mercredi 22 janvier à partir de 18h dans la grande salle polyvalente de la bourse du travail.**
- **Jeudi 23 janvier, 18h30 porte de Paris** : manifestation « retraite aux flambeaux ».
- **Vendredi 24 janvier, 14h30 porte de Paris** : manifestation interprofessionnelle.